

Histoire de pierres (suite)

Texte et photos :
Rémi Roubaud

Après les journées d'initiation

à la maçonnerie, nous avons eu envie de prolonger l'expérience sur le chantier de restauration de notre maison.*

Avec les murs, la toiture est un élément dominant de l'architecture : volume et pentes des toits, teinte des matériaux et détails de points singuliers.

Nous nous décidons donc pour une journée sur la couverture en tuiles plates, ce modèle de couverture étant très courant en haute Marche.

* cf. MPF 162, pp. 34-36.



La maquette de la couverture a permis de donner du sens aux explications théoriques.

LES apprentis maçons nous ont laissé une soue à cochons à couvrir. D'autre part, la toiture du four à pain accolé à une maison nécessite un remaniement. Nous pourrons donc aborder les savoir-faire locaux pour de petites réparations. Nous pourrons également apprendre, pour les travaux plus importants, à orienter le couvreur vers une remise en état conservant l'aspect antérieur et les matériaux locaux.

Deux professionnels, Alain Bélier, couvreur de l'Allier à la retraite, et Olivier Brunel, jeune couvreur de Haute-Vienne, proposent leurs services et leur compétence pour encadrer cette journée. C'est l'occasion de confronter les problématiques des entreprises à celles des clients : il n'est pas évident de concilier respect du bâti ancien et de son identité locale avec la réglementation !

Pour pratiquer sans risque, nous fabriquons, sur les conseils de notre délégué Tony Marchal et avec son aide, une maquette au sol figurant un toit à deux pans.

Le samedi 23 septembre, la journée commence par une partie théorique dirigée par Tony Marchal. En matière de bâti ancien, la compréhension et l'observation sont des éléments indissociables de la pratique, et il est indispensable d'être précis afin que le couvreur puisse satisfaire nos exigences.

La partie pratique peut commencer et chacun s'attelle à la tâche, variant les plaisirs entre dépose, tri, taille, tracé, clouage et pose, sous l'œil avisé de l'encadrement. Et lorsqu'on se repose, les questions fusent, les échanges sont riches.

Il faut tout d'abord pratiquer la décou-

verture ; c'est une étape importante qui permet d'observer les techniques d'origine et de réaliser un diagnostic de l'état de la charpente et de la maçonnerie. On ne rappelle jamais assez combien il est important d'assurer la reprise des arases de maçonnerie avant la pose de couverture ; malheureusement la coordination entre le maçon et le couvreur fait souvent défaut.

Pour le support, on copie l'existant avec des chevrons espacés tous les 45 cm environ et respect de la pente existante (généralement plus de 100 % – ou 45° – dans notre pays). On limite les remplacements, calages et redressements au strict nécessaire. Les chevrons de rives sont placés dans le nu du mur ou en débord conformément aux façons de faire locales. La rive maçonnée n'est pas une solution courante ; elle entraîne un maintien de l'humidité au niveau du chevron pouvant provoquer des risques de pourrissement du bois. Le chevron de rive reste apparent et ventilé et pourra être choisi en chêne de pays.

Les liteaux sont fournis par une scierie locale, ils sont en sapin de pays de 18 x 40. Il faut privilégier des liteaux de petite longueur pour garder la souplesse d'une toiture ancienne. La chanlatte, pour recevoir les tuiles d'égout, est apportée de Haute-Vienne, tant il est difficile de trouver des matériaux traditionnels en Creuse.

Nous possédons une grande quantité de tuiles plates de pays, récupérées çà et là sur des chantiers. Souvent, les vieilles tuiles sont jetées, remplacées par des neuves afin que l'entrepreneur puisse garantir son travail... Il n'est pas facile de trouver une entreprise qui travaille avec un matériau de récupération ! La tuile plate de pays est épaisse (ce qui a une grande influence sur l'aspect quand on la compare aux fines tuiles plates neuves), de dimensions 16 x 26 cm environ (70 à 80 au m²), de couleur rouge-brun avec de nombreuses tuiles gauchies à la cuisson qui sont mises de côté pour réaliser des points singuliers (solin, noue...). Dans l'ancien, rien ne se perd et tout défaut devient avantage s'il est judicieusement utilisé. La pose des tuiles se fait à recouvrement et joints croisés (4 cm minimum) à partir de l'égout jusqu'au faîte. On démarre des rives de part et d'autres, avec un décalage d'environ une demi-tuile un rang sur deux. On termine alors par la taille des tuiles, rang par rang pour réaliser la zone de jonction du faîte jusqu'à l'égout.

Malheureusement, la pluie nous a empêchés de poser les dernières tuiles. Mais la journée nous aura donné envie de trouver de nouvelles expériences à partager. ■

Le mur de soutènement de la croix



C'est la croix d'entrée du village. Le mur de soutènement est fortement dégradé et le socle de la croix (probablement un chapiteau de réemploi) menace de basculer (1). Les pierres du mur sont dégagées (2), un parement est remonté au mortier tuf et chaux avec fruit et l'arrière est comblé de petites pierres (3). L'arrondi du muret, découvert au déblaiement, est respecté(4). La pierre de croix est posée un mois plus tard sur un lit de mortier avec l'aimable participation de notre voisin (5 et 6).

La soue à cochons



Les chevrons posés, l'espacement entre liteaux est calculé d'après la pente et le pureau (partie visible de la tuile) puis tracé (1). Les liteaux sont posés avec un pureau de 8 cm.(2). La soue à cochons a une pente de 60 % (31°) ce qui n'est pas en accord avec l'utilisation de tuiles plates (d'après la réglementation, pente minimale de 100 %, soit 45°). Des fuites pourront apparaître en cas de pluie et de vent, ce qui ne gêne pas l'utilisation du bâti qui restera une annexe. Les chevrons de rive sont posés au nu du parement extérieur de la maçonnerie (3).

Le four à pain



1



2



3



4



5



6



7



8

Le toit du four à pain mérite un rafraîchissement (1). Après découverte et analyse, il est décidé de garder les chevrons existant sur la travée inférieure et de les doubler avec des chevrons neufs en travée supérieure (2). Les tuiles sont déposées, triées et stockées en vue de leur réutilisation (3). Les tuiles sont découpées manuellement à la tenaille pour réaliser les demi-tuiles en rives (4). La chanlatte supporte la tuile d'égout avec son doublis. Une planche a été posée en rive conformément à l'état existant (5). Les deux parties gauche et droite de couverture sont amorcées ; il faut former le barrage depuis le faîtage jusqu'à l'égout (6). Une dévirure et un solin sont réalisés au mortier de NHL 5, pour éloigner l'eau du mur (7). Le pan est terminé ; le faîtage sera maçonner au remaniement de l'autre versant (8).